



SYNDICAT NATIONAL DES AGENTS DES DOUANES CGT

Sections de Bayonne – Bordeaux – Poitou Charentes Limousin

COMPTE RENDU DE LA CAPL n°2 du 28 mars 2017- TA C1 et TA CP

Dans notre déclaration préalable commune aux deux CAPL, nous avons dénoncé les effets de l'ajustement prématuré des interrégions douanières aux nouvelles régions administratives et les problèmes de représentativité en CAPL que cela pose dans les nouvelles interrégions à Bordeaux, Montpellier et Nantes puisque, rappelons-le, ces instances n'étaient pas concernées par les élections anticipées qui se sont tenues le 16 mars dernier.

Conséquences : plusieurs élus se voient dépossédés de leurs mandats à Bordeaux et dans leur nouvelle interrégion rien ne dit que des places soient faites à ces élus si le syndicat auquel ils adhèrent n'est pas représenté en CAPL.

L'administration a demandé aux OS de désigner de nouveaux représentants mais à aucun moment la représentativité n'a été recalculée pour tenir compte du nouveau collège électoral dans les nouvelles interrégions.

Pour le DI, les avis en CAPL ne sont qu'indicatifs et rien n'imposait de nouvelles élections pour renouveler ces instances. Il engage les OS à s'entendre dans les nouvelles interrégions pour que siègent en CAPL des représentants les plus légitimes possibles par rapport au nouveau collège électoral : ça va être simple...d'autant plus que cette solution ne serait qu'un pis-aller puisque les représentants des personnels ont été élus suite à un vote sur scrutin de listes.

TABLEAU D'AVANCEMENT CONTROLEUR 1ERE CLASSE :

Siégeaient pour l'administration avec voix délibérative : M.L'Hermitte, Directeur Interrégional, M.Venot, Directeur à Bordeaux, M.Decressac, Directeur à Bayonne et Mme Maggioni, chef du BOP GRH.

Pour les organisations syndicales, siégeaient avec voix délibérative :

Pour la CGT : Philippe Gay , pour USD-FO : M.Lamarque, pour l'UNSA : M. Detrieux, pour la CFDT : Mme Noël.

Après avoir rappelé les critères utiles, le Président nous informe que le nombre de vocations nationales s'élève à 579 dont 33 dans l'interrégion Nouvelle Aquitaine.

A titre d'information, 17 agents dans la DI ont été promus l'an dernier.

La totalité des agents sont proposés sans restriction et c'est donc le classement SIGRID qui s'applique.

Le classement proposé a recueilli l'avis favorable unanime des organisations syndicales.

TABLEAU D'AVANCEMENT CONTROLEUR PRINCIPAL:

Siégeaient pour l'administration avec voix délibérative : M.L'Hermitte, Directeur Interrégional, M.Venot, Directeur à Bordeaux, M.Decressac, Directeur à Bayonne et Mme Maggioni, chef du BOP GRH.

Pour les organisations syndicales, siégeaient avec voix délibérative :

Pour la CGT : Michel Laurent , pour Solidaires : M.Géron, pour l'UNSA : M. Detrieux, pour la CFDT : Mme Noël.

1782 vocations nationales dont 87 dans la nouvelle DI.

L'an dernier 4 agents de la DI ont été promus.

Le Président, suite à l'avis de ses directeurs régionaux à Bayonne et Bordeaux, a décidé d'exclure 4 dossiers.

Le seul dossier sur lequel la parité administrative a consenti à faire évoluer son jugement concerne un agent qui n'a aucune chance d'être promu cette année vu son classement SIGRID.

De façon générale, on constate qu'il est très difficile de faire changer la façon de voir de l'administration même quand les compte-rendu d'évaluation (CREP) des agents font état d'améliorations professionnelles.

Pourtant, il conviendrait d'encourager ces améliorations dans un contexte qui fait subir aux agents des pressions continues sur fond de réorganisations, suppressions d'effectifs, politique du chiffre, dématérialisations autant de contraintes qui contribuent au saccage des conditions de travail des personnels.

Un bémol à cette analyse, un agent non retenu l'an dernier a été classé cette année et aura de forte chance d'être promu l'an prochain comme quoi il faut rester optimiste et avoir foi dans les facultés d'améliorations des Hommes même dans celles des directeurs.

La proposition de l'administration recueille l'avis défavorable unanime des OS suite à l'éviction des dossiers évoqués plus haut .

Questions diverses : la CGT a dénoncé la pression exagérée que fait subir l'administration sur les agents en fonction dans les bureaux de Périgueux et d'Agen à qui l'on demande de fiabiliser les dossiers concernant la fiscalité des transport afin de préparer le transfert de ces dossiers au SNDFR de Metz : une grille de fiabilisation, deux grilles de suivi à rendre

tous les vendredi, une échéance très brève à respecter tout cela pour enlever à court terme la mission aux agents qui font la fiabilisation...

Quel est le slogan déjà ? *une administration attentive à ses personnels.*

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter :
Michel Laurent (michel.laurent@douane.finances.gouv.fr), Philippe Gay
(philippe.gay@douane.finances.gouv.fr)

